



SYNDICAT DE L'ORGE

LOGO COURSON

Note d'information aux riverains

Madame, Monsieur,

Dans le cadre de la préservation de la qualité du milieu naturel, la mairie et le Syndicat de l'Orge améliorent le fonctionnement des réseaux d'assainissement.

L'avenue du Château, le chemin de la Grande Cour, le hameau Marianne, la rue de Bruyères ne disposent pas de réseau d'eaux usées. Le hameau de l'Horloge dispose d'un réseau d'eaux usées mais l'état de ce réseau impose son remplacement à neuf.

Pour ces raisons, la commune et le Syndicat de l'Orge s'engagent dans une opération de création ou de remplacement d'un réseau d'eaux usées.

Nous vous informons qu'à compter du 12 janvier 2015 et pour une durée de 7 mois, l'entreprise VAENTIN, mandatée par le Syndicat de l'Orge, procédera à la création du réseau d'eaux usées dans votre rue.

Nous nous excusons par avance des désagréments que pourront occasionner ces travaux malgré les aménagements mis en place permettant le maintien de la circulation.

Par la suite, il faudra vous raccorder au réseau créé dans un délai de 2 ans conformément à la loi sur l'eau et au code de la santé publique. Afin de réaliser ces travaux et dans le but de vous obtenir des subventions de l'Agence de l'Eau Seine Normandie, le Syndicat vous proposera la signature d'une convention au cours du second trimestre 2015.

Pour tout complément d'information, vous pouvez contacter Allyriane Pagnacco au service Gestion patrimoniale des Ouvrages d'assainissement du Syndicat de l'Orge au 01.69.12.15.75 ou au 01.69.12.15.40.

Comptant sur votre collaboration, nous vous prions d'agréer Madame, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le Président

Le Maire

François CHOLLLEY

Alain ARTORE